Image not found or type unknown

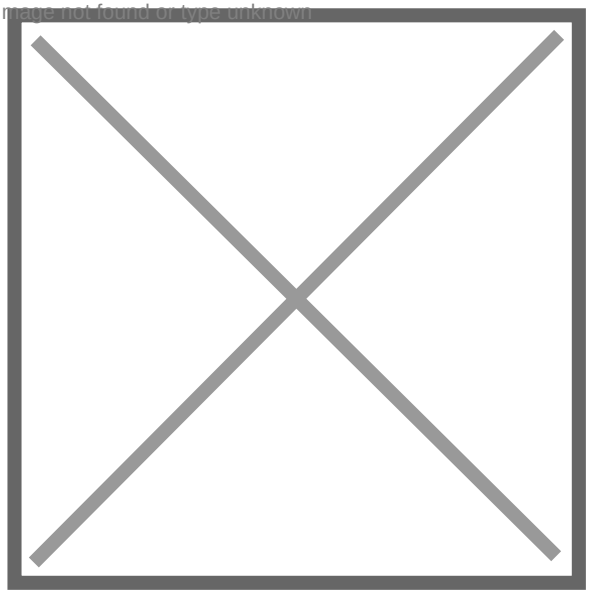

Cdd non renouvelé sans raison valable

Par **lilinne**, le **04/04/2012** à **18:15**

Bonjour,

J'ai été en cdd pendant 21 mois, une première période de 9 mois 01/01/2010 au 30/09/10, puis 12 mois 01/10/2010 au 30/09/2011.
2 mois avant la fin de mon second contrat, j'ai reçu une lettre recommandée me signalant que mon cdd ne serait pas renouvelé. Mon directeur m'a expliqué qu'on ne pouvait pas me faire un 3ème cdd car il faudrait me faire un CDI et que cela ne se faisait pas. Par contre, il m'a dit qu'on pouvait me mettre 3 mois au chômage et me rappeler pour me refaire un cdd. Il m'a aussi dit que j'étais prioritaire au poste durant 1 an. Il faut savoir que lorsque j'ai pris ce poste, personne n'en voulait et qu'il était vacant depuis plus de 2 ans.
Récemment j'ai appris qu'une personne avait été embauchée sur mon poste en CDD à compter du mois de mars 2012. Cependant, je n'ai pas été contactée sachant que je suis toujours au chômage. J'ai envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception en date du 14 mars 2012, à la DRH de l'université pour demander des explications.
A ce jour je n'ai reçu aucune réponse.

Ma question est la suivante : Suis-je prioritaire sur ce poste ? si oui, que dois-je faire ?
Par avance, je vous remercie de votre réponse
cordialement

Par **pat76**, le **04/04/2012** à **18:53**

Bonjour

Vous étiez en CDD dans la fonction publique?

Par **lilinne**, le **06/04/2012** à **13:51**

Bonjour,
Oui j'étais en CDD dans la fonction publique universitaire

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés